

- No. 59... PENSIONS, INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS:—Réponse à ordre, correspondance relative aux pensions payées aux inspecteurs-mesureurs de bois démis l'année dernière. (*Pas imprimée.*)
- No. 60... BRISE-LAMES DE MALPÈQUE:—Réponse à ordre, copie du devis du brise-lames de Malpègue, des soumissions, ainsi que les noms des cautions offertes pour l'exécution du contrat. (*Pas imprimée.*)
- No. 61... RIVIÈRE SASKATCHEWAN:—Réponse à ordre, rapport des relevés ou inspections faites sur la rivière Saskatchewan, dans le but d'en améliorer la navigation en faisant disparaître les obstructions qui existent à Coals Falls et ailleurs, entre cet endroit et les Grands-Rapides. (*Pas imprimée.*)
- No. 62... EXPOSITION DE PHILADELPHIE:—Réponse à ordre, rapport montrant ce que le gouvernement a dépensé pour l'exposition de Philadelphie, avec un état détaillé de tout l'argent dépensé, etc.
- No. 63... EMPLOYÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE, QUÉBEC:—Réponse à ordre, liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, (non compris les hommes faisant partie de la police riveraine), avec leur salaire et leur résidence respectifs. (*Pas imprimée.*)
- No. 64... EMBRANCHEMENT DE PEMBINA:—Réponse à adresse, soumissions reçues pour la construction de cette partie de l'embranchement du chemin de fer de Pembina entre St. Boniface et Selkirk, avec copie de tous rapports, etc., ayant rapport à la manière dont les contrats de ces travaux ont été donnés.
- No. 65... TREMBLAY, P. A., ETC:—Réponse à ordre, rapport donnant: 1o. un état détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par Pierre Alexis Tremblay, éer., arpenteur des terres faisant partie des terres de l'artillerie, en 1876 et 1877; 2o. État de toutes les sommes d'argent reçues durant ces deux années du département de la Marine et des Pêcheries par Dorila O. Tremblay, comme gardien du phare de Portneuf, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 66... BRISE-LAMES DE TIGNISH:—Réponse à ordre, rapport montrant les phares qui ont été érigés au brise-lames de Tignish, durant la dernière saison, avec la correspondance de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Édouard à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 67... BALANCES PÉRIMÉES, 1876-77:—Réponse à adresse, ordre en Conseil ayant rapport aux balances des crédits de 1876-77, qui peuvent se trouver périmées et qui ont été reportées à l'année suivante. (*Pas imprimée.*)
- No. 68... CHANGEMENTS MINISTÉRIELS, QUÉBEC:—Adresse du Conseil législatif de la province de Québec à la Chambre des Communes, ainsi qu'une adresse de l'Assemblée législative de la province de Québec, à la Chambre des Communes, au sujet des changements ministériels récemment arrivés dans cette province.
- Message transmettant un mémoire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avec des documents y annexés, contenant des explications relativement aux changements ministériels récemment arrivés dans cette province.
- Message transmettant une lettre de l'honorable C. E. De-Boucherville, relativement aux derniers changements ministériels dans la province de Québec.
- No. 69... RIVIÈRE St. CHARLES, QUÉBEC:—Réponse à adresse, état donnant les noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution sous le contrôle de la Commission du havre de Québec, dans la rivière Saint-Charles, à Québec. (*Pas imprimée.*)
- No. 70... NAVIRES CONSTRUITS EN CANADA:—Réponse à adresse, correspondance, etc., relativement à l'admission des navires construits au Canada dans les ports français aux mêmes taux et conditions que ceux auxquels les bâtiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont admis dans les mêmes ports.
- No. 70a... —Réponse à adresse, correspondance échangée au sujet de la vente en France des navires de construction canadienne aux mêmes conditions favorables que celles dont jouissent les navires de construction britannique, et aussi tous renseignements relativement à l'admission de produits français en ce pays à des conditions plus avantageuses que celles d'aujourd'hui. (*Pas imprimée.*)
- No. 71... REJAUAGE DES NAVIRES:—Réponse à ordre, rapport montrant la somme dépensée pour rejauger les navires à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada, le nom des navires, leur tonnage, le montant payé et le nom du propriétaire du navire. (*Pas imprimée.*)